



DOSSIER CANDIDATURE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL 2020/2021

Cette section sportive scolaire est une **structure reconnue au sein de l'Éducation Nationale**, encadrée par des textes de référence sur l'organisation et le suivi médical des participants. Elle est née du partenariat du Lycée Polyvalent Anguier de EU avec un club : le HANDBALL CLUB DE EU.

Elle s'adresse à des élèves qui pratiquent le handball en club ou en AS, à bon niveau, dans leur collège ou lycée.

Vous pouvez postuler pour rejoindre la section en classe de 2^{nde}, 1^{ère} ou terminale en fonction des capacités d'accueil de l'établissement dans la filière choisie et de l'internat.

ATTENTION : être en section sportive ne signifie pas prendre sa licence au HBC EU. Chaque élève reste dans son club de formation, ou en change s'il le souhaite.

1. Objectifs de la section sportive

Notre structure est organisée autour d'un projet global de formation. Il s'agit d'**accompagner la lycéenne ou le lycéen dans un double projet ambitieux** :

- Atteindre un niveau de pratique en handball à son meilleur niveau.
- Poursuivre ses études jusqu'au Baccalauréat pour obtenir une orientation choisie.

Deux objectifs se distinguent et se complètent :

Permettre à des joueurs(es) motivé(e)s, ayant un potentiel de développement, de se perfectionner en handball par des entraînements réguliers, avec un encadrement qualifié, tout en réussissant leurs études au lycée.

S'inscrire dans un projet collectif compétitif fédérateur pour représenter le lycée au plus haut niveau dans les compétitions organisées par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), ou dans des rencontres plus festives (sandball, tournoi sur herbes...).





Votre enfant pourra également s'y exercer à la prise de responsabilité dans des rôles d'arbitrage, d'aide à la formation à l'arbitrage et d'organisation d'évènements sportifs (table de marque, responsable de terrain...): des temps forts pour goûter progressivement à l'encadrement sportif...

2. Fonctionnement de la section sportive :

Responsables de la section : M. QUENNESSON, **proviseur du lycée**, est responsable de la mise en œuvre de la section sportive.

Il est relayé dans cette fonction par un **enseignant d'EPS référent** (Mr BLONDEL) qui assure le suivi de la structure et l'encadrement des équipes UNSS en lien avec le comité départemental et le coordonateur du club.

Fréquence et charge d'entraînement :

En plus de sa pratique en compétition le week-end au sein du club, votre enfant bénéficiera sur les créneaux scolaires et UNSS de plusieurs heures d'entraînement.

- Le lundi de 15h à 17h
- Le vendredi de 8h à 9h

La charge d'entraînement au sein de la section est par conséquent de 3h obligatoire en plus de l'EPS.

Suivi Scolaire :

La mise en place d'un dialogue régulier entre le professeur d'EPS, le coordonateur club, les professeurs principaux, la vie scolaire, les entraîneurs et l'élève permet de réguler le rythme d'entraînement en cas de difficulté scolaire, de difficulté organisationnelle ou de nécessité de repos physique.

Une note de « Section Sportive Hand-ball » sera attribuée à chaque élève à la fin de chaque trimestre.

Suivi Médical :

Circulaire 2003-062 du 24 avril 2003. *Un examen médical conditionne l'admission en section sportive. Il est renouvelé chaque année et donne lieu à la délivrance d'un certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique (du handball) dans le cadre de la section sportive scolaire. Le chef d'établissement (...) doit être destinataire de ce certificat datant de moins de 3 mois, avant la date de la rentrée scolaire. Le choix du médecin appartient à la famille mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport (...)*



IMPERATIF: A chaque rentrée scolaire (Septembre 2020, 2021 et 2022), un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Handball, effectué par un médecin généraliste doit être fourni au professeur d'EPS.

3. Charte de la section sportive Handball au lycée Polyvalent Anguier :

Chaque famille et élève s'engageant dans le projet de la section sportive est signataire de la Charte, rappelant les points de repère à respecter pour mener à bien son projet.

En tant qu'élève, je m'engage à...	En tant que joueur, sportif, je m'engage à...	En tant qu'interne / externe, je m'engage à...
<p>*respecter le règlement intérieur de l'établissement (horaires, présence, comportement)</p> <p>*organiser mon travail personnel dans la semaine</p> <p>*signaler toute difficulté persistante au professeur référent de la section pour un ajustement éventuel du rythme</p>	<p>*être présent à l'ensemble des entraînements</p> <p>*être à l'heure à l'ensemble des entraînements</p> <p>*signaler rapidement toute difficulté physique ou coup de fatigue pour adaptation du travail</p> <p>*adhérer à l'AS du lycée pour pouvoir le représenter lors des compétitions</p> <p>*participer aux temps forts de la vie de l'AS</p>	<p>*avoir une hygiène de vie permettant de concilier études et entraînements</p> <p>*respect du règlement et des horaires de l'internat</p> <p>* connaître les lois concernant les actes de bizutages, distinguer les actes déplacés, et ne pas s'y prêter par conséquent</p>

Le coût de l'adhésion à la section pour chaque élève des sections sportives est de **20 euros** pour l'année scolaire. Ce montant comprend la licence UNSS obligatoire pour participer aux entraînements et aux différentes compétitions, et un t-shirt technique avec le logo du lycée.

IMPERATIF: Le chèque de 20 euros libellé à l'ordre de l'Association sportive du lycée Polyvalent Anguier doit être remis à la rentrée scolaire au professeur de la section sportive (M.Blondel).





4. Conditions d'admission

- Etre admis en seconde au lycée Polyvalent Anguier, sans avoir de difficulté scolaire ou disciplinaire particulières
- Etre apte médicalement
- Présenter un « potentiel » sportif et être prêt à entrer dans le processus de formation proposé par l'encadrement de la section et du lycée.

Test sportif suivi d'un entretien individuel :

Filles et garçons :

Date limite de dépôt des dossiers : 14 Mars 2020

Le 13 Mai 2020 – 14h à 17h*

Lieu : Gymnase du lycée Anguier de EU

****Un SMS de confirmation vous sera envoyé la semaine précédente***

Contactez M.Blondel par mail ou par téléphone en cas d'impossibilité sur ces dates

E-mail : pierre-alex76@hotmail.fr

Tél : 06.71.93.62.99

FFHANDBALL



Présenter un dossier de candidature complet

Pièces à fournir :

- Bulletins des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de l'année en cours (ce dernier, portant l'avis d'orientation du conseil de classe, sera envoyé en fin d'année scolaire)
- Fiche Présentation du candidat (voire pages 8, 9 et 10)
- Vécu sportif club ou AS + Lettre de motivation + Avis du professeur Principal et du professeur EPS

5. Modalités de candidature

- Demander un dossier complet au secrétariat du Lycée Polyvalent Anguier de EU
- Télécharger le dossier sur le site internet du lycée.
- Récupérer un dossier lors de la journée porte ouverte du 16 Février 2019 (9h – 12h)

Date limite de dépôt des dossiers : 14 Mars 2020

6. Recrutement et admission

Suite au dépôt de votre dossier, à votre participation aux tests de sélection, à votre entretien individuel et après avis des entraîneurs référents du club, une **commission réunissant le Proviseur du Lycée et le professeur d'EPS référent émettra un avis** sur votre candidature. Cet avis sera transmis aux autorités académiques qui prononceront (ou non) l'affectation.

Vous recevrez via l'établissement d'origine (2019-2020) la décision d'affectation.

Aucune information ne sera transmise par le lycée.

Sont pris en compte dans la décision, et pour chaque candidat :

Son niveau scolaire (résultats, appréciations) et l'attitude en classe

Son niveau sportif et ses perspectives d'évolution (test de recrutement)

Son aptitude physique (certificat médical de non contre-indication)

Sa motivation (à travers l'entretien et la lettre de motivation)

Et bien sûr les possibilités d'accueil de l'internat (ouvert du lundi matin au vendredi soir)

7. Qualités souhaitées

Nous tentons d'accompagner au mieux chaque élève tout au long de sa formation, pour l'engager à rentrer dans une démarche autonome, réfléchie, lucide et éclairée, tant sur le terrain que dans sa vie au sein de l'établissement, afin de le mener vers une gestion équilibrée de sa vie sportive et quotidienne.

Les qualités attendues sont :

- **Organisationnelles** : être capable de faire preuve d'autonomie dans son travail personnel (Nous accompagnons les élèves dans cet apprentissage)
- **Sociales** : être capable de s'insérer dans un projet de formation collectif
- **Mentales** : la **transparence**, base de la confiance, est nécessaire pour fonctionner ainsi que l'**envie de réussir, de se dépasser** tant dans les études que dans le sport

ENTRER en section sportive,

Ce n'est pas entrer en pôle Espoir, car la charge d'entraînement est moins importante. Mais c'est accepter des contraintes importantes et faire un choix ambitieux !

Un **contrat** moral est passé avec l'élève admis en section sportive autour de 3 axes prioritaires,

- INVESTISSEMENT SCOLAIRE
- INVESTISSEMENT SPORTIF
- ATTITUDE au sein de l'établissement et sur les terrains de sport

Si ce contrat n'est pas respecté l'élève peut être temporairement ou définitivement exclu de la section sportive



8. Quelles perspectives après la section sportive ?

- Dans le milieu sportif : se donner les moyens de jouer au plus haut niveau à la sortie du lycée, se former à l'arbitrage, à l'organisation d'évènements sportifs si vous le souhaitez... Postuler éventuellement dans les centres de formation ou pôles de recrutement.
- Toutes poursuites d'études en fonction de vos choix d'orientation (facilité pour entrer en STAPS).

A l'issue d'une expérience réussie au sein de la Section Sportive, vous pourrez en tirer bénéfice dans le milieu professionnel ou dans vos perspectives d'études, en vous donnant des arguments pour prouver:

- Une capacité à s'insérer dans un projet collectif
- Une capacité à concilier des contraintes importantes (études et entraînements), à vous organiser dans votre travail scolaire
- Une capacité à gérer le stress et des échéances importantes (matches, tournois...)





Fiche Candidature (page 1/3, à joindre au dossier)

Présentation du candidat et vécu sportif

Nom : Prénom :

Date de naissance : ... / ... /

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable des parents :

Mail parents :

Téléphone portable de l'élève :

Mail élève :

Etablissement d'origine :

Ville :

Classe suivie en 2019/2020 :

A participé à l'AS dans son établissement ? OUI / NON

Activité :

Est Jeune Officiel (Arbitre) UNSS ? OUI / NON

Suivait un cursus en section sportive ? OUI / NON

Combien d'années de pratique :

Club actuel : Ville :

Niveau de l'équipe :

Poste(s) occupé(s) : Droitier / Gaucher

Taille : Poids :



Lettre de Motivation (*manuscrite*) :

(page 2/3, à joindre au dossier)

Pourquoi souhaiteriez-vous entrer en Section Sportive Handball au lycée Polyvalent Anguier de EU l'année prochaine ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

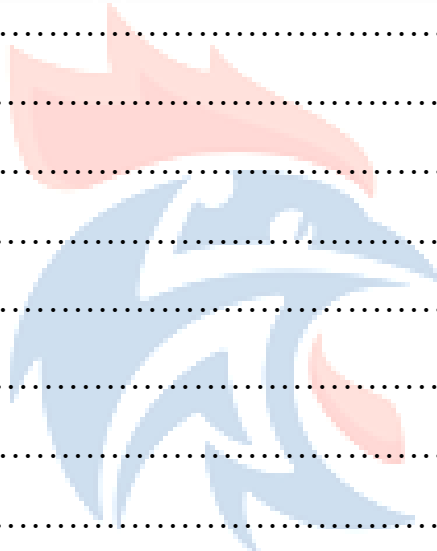
.....

.....

.....

.....

.....



FFHANDBALL





Fiche Candidature Section sportive Handball

(page 3/3, à joindre au dossier)

CHOIX D'ORIENTATION pour l'année 2020/2021 (filiale professionnelle ou générale) :

.....

Demande d'admission à l'internat : OUI / NON

Avis du professeur principal (obligatoire) :

.....
.....
.....
.....
.....

Avis du professeur d'EPS (obligatoire) :

.....
.....
.....
.....
.....

Avis de l'entraîneur (obligatoire) :

.....
.....
.....
.....
.....

